

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2026

RAPPORT N°19/02/26-08

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET L'ASSOCIATION DILO DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES COLLEGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS (ACTE) PORTE PAR LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (P.R.E).

Le Projet de Réussite Educative souhaite mettre en place des ateliers d'expression graphique dans le cadre de l'Accueil des Collégiens Temporairement Exclus en partenariat avec l'association DILO.

En partant de l'analyse des problématiques rencontrées par les jeunes, et les actes posés qui génèrent leurs exclusions temporaires, il a été constaté la nécessité de favoriser l'expression au travers du dessin, de leurs émotions, de l'image d'eux-mêmes, de leurs traits de personnalité, et aussi de travailler la concentration.

L'intérêt de ces ateliers est d'utiliser les techniques artistiques du dessin, et de pouvoir acquérir de nouvelles compétences au travers d'un apprentissage en complémentarité avec celui de l'école.

Ces ateliers ont pour objectif d'amener les jeunes à développer une réflexion sur la ou les situations qui ont abouti à leur exclusion, de comprendre les conséquences sur leur scolarité au moyen d'un outil ludique et interactif.

Ainsi, ces ateliers permettront de travailler en collectif, de confronter leurs expériences en groupe, tout en prenant la distance nécessaire sur leur sanction pour mieux la comprendre.

Il est proposé de mettre en place cette action durant l'année 2026.

Il est prévu :

- 25 interventions de deux heures (50 heures), sur l'année 2026 pour un montant global de 1 750 € TTC soit 35 € TTC par heure.

En conséquence, je demande au Conseil :

DE M'AUTORISER à signer ce document ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire,

La dépense en résultant sera prélevée sur le budget 2026 du CCAS, sur le chapitre, article et fonction concernés



Stephen HERVE

Président du Centre Communal d'Action Sociale